1100419202

DATE DEPOT :	2011-01-17
NUMERO DE DEPOT :	2011R004604
N° GESTION :	2010B20257
N° SIREN :	413598558
DENOMINATION :	CETH²
ADRESSE :	20 rue Quentin Bauchart 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/10/04
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	DEMISSION DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

CETH2 SA
20 Rue Quentin BAUCHART
75 008 - Paris
www.ceth.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 04 OCTOBRE 2010

CERTIFIÉ CONFORME

(EXTRAIT)

L'AN deux mille dix, (2010)
LE Quatre Octobre, (04/10)
A Dix sept heures (17H00),

Les membres du Conseil de surveillance de la société **CETH2 - SA** se sont réunis **le 04 octobre 2010, à 17h00**, au siège social de la Société sis 20 rue Quentin BAUCHART à Paris (08) sur convocation du Président du Conseil, faite conformément aux statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Etaient présents ou représentés :
- Monsieur Didier AMIZET, Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Dominique ETIEVANT ;
- Monsieur Paul de LACHARRIERE ;
- Madame Isabelle MOTTE ;
- Monsieur Francesco DONA ;

Le Conseil réunissant ainsi, la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut délibérer valablement.

M. Didier AMIZET préside le Conseil qui s'est réunit à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rôle des membres du Conseil de Surveillance
- Examen de la situation financière de CETH2
- Décisions à prendre au regard de la situation financière de CETH2
- Démission d'un membre du Conseil de Surveillance
- Nomination d'un membre du Directoire
- Nomination du Président du Directoire
- Arrêt de la date de Convocation de l'Assemblée Générale
- Elaboration de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale
- Sujets divers.

.../...

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 € ☎ 33 1 79 36 02 82 N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 104 135 98 558

.../...

Démission d'un membre du Conseil de Surveillance

Mme Isabelle MOTTE fait part de sa démission en tant que membre du Conseil de Surveillance et précise que cette démission prendra effet à l'issue de ce Conseil.

Le Conseil prend acte de cette démission.

*
* * *
*

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 19h00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

M. Didier AMIZET
Président du Conseil de Surveillance

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 68 602, 05 € ☎ 33 1 79 36 02 82 N° Siret : 413 598 558 00026 TVA intra. : FR 104 135 98 558